PPR du GARON

GIVORS/CHULINS 225kV

GIVORS/CHULINS 63kV

SMHAR-Aire Plateau de MORNANT et MILLERY

Aire Plateau de MILLERY

A2-Dispositif d'irrigation

A4-Conservation Eaux

A5-Canalisations Assainissement

A5-Canalisations Eau

A9-Zone Agricole Protégée

AC1-Monuments historiques classés

AC1-Monuments historiques inscrits

AC2-Sites Naturels Classés

AC2-Sites Naturels Inscrits

AC4-Patrimoine architectural et urbain

AR3-Servitude militaire Magasin à poudre 1ère et 2ème zone

AR3-Servitude militaire Magasin à poudre Polygone d'isolement

AR5-Ouvrages militaires terrestres

AS1-Protection des eaux potables Périmètre immédiat

AS1-Protection des eaux potables Périmètre rapproché

AS1-Protection des eaux potables Périmètre éloigné

EL3-Navigation Halage

EL3-Navigation Marchepied

EL7-Servitudes d'alignement

EL11-Interdiction d'accès Voie express

I1-Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz d'hydrocarbures et de produits chimiques

I3-Protection des canalisations de transport de gaz d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4-Lignes souterraines Electricité

I4-Lignes aériennes Electricité

I4-Poste Electricité

JS1-Installations sportives

Navigation Points kilométriques

PM1-Risques naturels PPR

PM2-Installations classées

PM2-Installations classées Zones Piézométres

PM3-Risques technologiques

PT1-Transmissions radio-électriques électromagnétiques Centre de réception et zone de garde

PT1-Transmissions radio-électriques Perturbations électromagnétiques Zone de protection

PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Centre d'émission ou de réception et Zone primaire

PT2-Transmsnions radio-électriques Obstacles Zone secondaire

PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Zone spéciale

PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles faisceau

PT2-Altitudes NGF

PT3-Lignes téléphone et télégraphe

T1-Voies ferrées

T5-Aéronautique Dégagement

T5-Altitudes NGF

T8-Aéronautique électromagnétiques Centre de réception et zone de garde

T8-Aéronautique électromagnétiques Zone de protection

T8-Altitudes NGF

T8-Aéronautique Obstacles Centre d'émission ou de réception et zone primaire

T8-Aéronautique Obstacle Zone secondaire

T8-Aéronautique Obstacles Zone spéciale

T8-Aéronautique Obstacles Fasceau

Commune

Arrondissement

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON COMMUNE

REVISION N°2

APPROBATION - 2019

CHARLY

ANNEXE

C.4.1.2 - Servitudes d'utilité publique

Echelle : 1/5000

Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune

OFFI_GDL_R2_SV-SERVITUDES_P_OFFICIEL_CHARLY 102-202154

GRANDLYON la métropole

Agence d'Urbanisme aire métropolitaine Lyonnaise